



Découvrez nos offres de stage

2020 - 2021

Promotion de la gestion différenciée des espaces verts des collèges de l'Aisne

Le Département de l'Aisne met en œuvre son agenda 21 et son schéma des Espaces Naturels Sensibles. Une de ses actions est de modifier l'approche par laquelle est menée la gestion de ses propriétés. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des usagers et de mieux prendre en compte l'environnement et la biodiversité. Plusieurs opérations sont déjà engagées dans ce sens. L'objectif est de poursuivre les actions en cours auprès des collèges du département, en leur proposant un accompagnement personnalisé permettant d'adapter la gestion de leurs espaces verts.

D'autre part, la loi Labbé interdisant à toutes les collectivités territoriales d'appliquer des produits phytosanitaires, la gestion différenciée devient une nécessité pour tous les espaces verts que possède et gère la collectivité départementale (hôtel du Département, établissements divers, véloroutes...). Le développement ces dernières années d'outils innovants permettant de mettre en œuvre ce type de pratiques a fait émerger une demande importante de la part des gestionnaires de ces sites départementaux. Il s'agira dans le cadre de ce stage de poursuivre le travail engagé au niveau des collèges de l'Aisne dans de nouveaux établissements.

Missions confiées au stagiaire :

- Interagir avec les gestionnaires et responsables des espaces verts des collèges,
- Réaliser des états des lieux sur site portant sur la dimension écologique et des usages des collèges retenus en concertation avec le Conseil Départemental,
- Editer des préconisations de gestion différenciée des espaces (plans de gestion),
- Structurer l'ensemble de l'information grâce aux outils de SIG (ArcGIS online),
- Assurer le rapportage des premières expériences déjà en cours.

Durée : 3 à 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude biodiversité et territoires

Profil recherché : Master 1 ou Master 2 en écologie, environnement, urbanisme, aménagement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Jérôme Canivé, directeur, assisté de Sarah Guilbert, Volontaire

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement gracieux sur place possible (selon disponibilité), repas à la charge du stagiaire

Déplacements : permis B indispensable pour déplacement dans les collèges du département, véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel